

PARTI COMMUNISTE

SECTION FRANÇAISE DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

Région : Méditerranéenne

Rayon : (ex + fait)

Cellule : A 3

CARTE D'ADHÉRENT

N° 14432

Série A

délivrée à J. P. M. M. M. M.

Le Secrétaire de Cellule

Le Secrétaire du Parti



STATUTS

DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

I

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Article premier. — L'Internationale communiste, Association Internationale des Travailleurs, est l'organisation des partis communistes des différents pays en un parti communiste unique mondial. Guide et organisateur du mouvement révolutionnaire mondial du prolétariat, champion des principes et des buts du communisme, l'Internationale communiste lutte pour la conquête de la majorité de la classe ouvrière et des grandes couches de paysans pauvres, pour les principes et les buts du communisme, pour l'instauration de la dictature mondiale du prolétariat, pour la création d'une Fédération mondiale des Républiques Socialistes Soviétiques, pour l'abolition complète des classes et la réalisation du socialisme, première étape de la société communiste.

Art. 2. — Les Partis adhérents à l'Internationale communiste portent le nom de : « Parti Communiste de... (Section de l'In-